



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
SAMEDI 30 AOUT 2025
SALLE LE TRIPTIK à ACIGNE

Ouverture de l'assemblée à 9h15.

Monsieur LE YONDRE souhaite la bienvenue à l'ensemble des clubs présents dans cette magnifique salle du Triptik et laisse la parole à Monsieur CHENUT, Président du Conseil Départemental, qui ne peut rester, pris par d'autres engagements.

 Intervention Monsieur CHENUT – Président du Conseil Départemental

Monsieur CHENUT est très heureux d'être présent ce jour, c'est pour lui un point de passage obligé. Depuis 2008, Monsieur CHENUT est présent à toutes nos assemblées générales avec plaisir.

Les difficultés des départements de France a atteint un niveau jamais vécu. Cela a amené le département à prendre des décisions très difficiles, car à la différence de l'Etat, une Collectivité ne peut emprunter pour des dépenses de fonctionnement. Monsieur CHENUT rappelle que ces Collectivités ne sont pas responsables de la situation économique du pays et que son souhait le plus cher est de revenir à la situation d'avant.

Mais les priorités sont parfois revues, car les compétences qui sont obligatoires pour le département sont : les foyers, les EHPAD, la protection de l'enfance ect...

Il y a donc un budget plus important pour les jeunes. Et les compétences facultatives, qui est un mot que n'apprécie par Monsieur CHENUT, sont le sport et la culture par exemple.

Il faudrait plutôt parler de compétence partagée pour ces dernières car le premier niveau est l'échelon communal et ensuite l'échelon départemental avec les comités départementaux et le CDOS. Le sport, comme la culture et l'éducation vecteur de valeurs fondamentales dans notre société comme le respect, la cohésion sociale et la solidarité.

Malheureusement, on déplore des dérives sur le terrain, parfois certains comportements sont visibles et ils n'ont rien à voir avec le sport. Monsieur CHENUT rappelle qu'il faut garder des positions fermes sur ces dérives. Il faut maintenir les actions de prévention notamment auprès des jeunes et ce qui font vivre ces associations sportives se sont bien entendu les bénévoles qui doivent maintenir une forte implication. Mais il faut garder en priorité ces moments de partage, d'échange et de cohésion sociale.

Monsieur CHENUT sait que l'engagement bénévole est en difficulté car il y a de plus en plus une consommation de service et que le contexte anxiogène et compliqué actuel amène des difficultés supplémentaires. Il faut tout de même maintenir des services importants et Monsieur CHENUT admet qu'il est parfois compliqué de maintenir un point d'équilibre.

Monsieur CHENUT espère que le département pourra revenir bientôt à une situation plus favorable et de rétablir progressivement leur soutien financier aux comités sportifs notamment.

Enfin, il souhaite une nouvelle fois remercier les clubs pour leur engagement et pour leur présence ce jour.



Monsieur LE YONDRE remercie une nouvelle fois Monsieur CHENUT de sa présence malgré un emploi du temps chargé.

Monsieur LE YONDRE regrette l'annonce du Conseil Départemental de supprimer la subvention au Comité de Football mais annonce que le District va participer à cet effort financier en espérant que nous pourrions retrouver demain cette aide départementale.

Monsieur LE YONDRE laisse ensuite la parole à Monsieur DEHAESE, Maire d'Acigné.

Intervention Monsieur DEHAESE – Maire d'ACIGNE

Monsieur le Maire, souhaite la bienvenue aux clubs pour cette Assemblée Générale et la commune est toujours très heureuse d'accueillir des assemblées générales.

Acigné est une commune qui essaye de développer une politique sportive et notamment le sport pour tous.

L'objectif est que l'ensemble des clubs soient capables d'accueillir les jeunes et avoir un rôle éducatif. Pour cela la commune d'Acigné fait en sorte d'avoir des équipements sportifs bien entretenus et fonctionnels avec des équipements qui sont ouverts à tous mais aussi des équipements qui sont plus dédiés à certaines pratiques sportives.

Monsieur le Maire, remercie une nouvelle fois les clubs d'être présent et souhaite à toutes et tous une bonne assemblée générale.

Intervention Monsieur LE YONDRE – Président du District Ille et Vilaine de Football

Monsieur LE YONDRE remercie une nouvelle fois la commune de les accueillir dans cette magnifique salle ainsi que le club d'ACIGNE et ses bénévoles pour leur accueil ce matin.

Monsieur LE YONDRE remercie également Monsieur MOULIN Remy, Président de la Ligue de Bretagne, d'être présent pour la première fois à notre Assemblée Générale et excuse Monsieur DIALLO, Président de la FFF, Monsieur DELFORGE, Président de la LFA et Monsieur POUILLE, Président du STADE RENNAIS qui sont pris ce jour par d'autres obligations.

Avant de présenter son bilan moral, Monsieur LE YONDRE demande l'observation d'une minute de silence pour toutes les personnes nous ayant quitté cette saison.

Il souhaite également excuser Monsieur ESCALAIS, Vice-Président du District qui ne peut être présent ce jour suite à un décès dans sa famille.

Monsieur LE YONDRE remercie les clubs d'être présents en nombre ce matin témoignant ainsi de leur engagement et leur passion pour ce sport.

Comme chaque année cette assemblée ouvre cette nouvelle saison et clôt la saison précédente.

Il sera bien sûr fait le bilan de la saison passée tant sur nos activités que financier mais les clubs ont pu prendre connaissance de ces rapports puisqu'ils ont été mis en ligne sur notre site depuis 15 jours et se trouve aussi dans l'enveloppe remise à chacun au début de cette Assemblée.

Monsieur LE YONDRE indique que ces rapports seront passés assez rapidement afin de se laisser un temps d'échange pour valider certaines dispositions qui ont déjà été discutées avec les clubs lors des rencontres au mois de mars et avril effectuées sur l'ensemble du territoire.



Il souhaite également qu'un temps soit conservé pour aborder un des sujets qui est, s'en aucun doute le point noir de ces dernières saisons : l'augmentation des violences et incivilités sur les terrains mais aussi surtout autour des terrains.

Nous allons donc aborder lors de cette Assemblée, le plan de lutte fédéral contre les violences et les incivilités.

Mais cela ne doit pas être qu'un plan fédéral mais notre plan de lutte sur ces fléaux qui gangrènent notre discipline. Notre territoire est encore à ce jour préserver face à ce domaine mais on sent malgré tout, chez nous un climat qui se détériore et pas seulement en milieu urbain. Il faut donc agir ensemble pour faire de notre sport un lieu de plaisir et de convivialité.

Après une saison 2023/2024, saison de tous les records ; la saison 2024/2025 est venu confirmer tous ces bons chiffres. Nous continuons notre progression en termes de licenciés mais avec quelques inquiétudes sur les catégories des plus jeunes qui sont en baisse. Cette baisse est cependant masquée par la nette progression du foot féminin mais aussi du foot loisirs ce qui atteste des bons choix réalisés il y a quelques années de développer des pratiques moins compétitives.

Autre inquiétude et difficulté que les clubs ont rencontrées : recruter et fidéliser les arbitres. Dans le cadre d'un programme fédéral et suite aux engagements pris par Monsieur DIALLO, Président de la FFF lors de la dernière Assemblée Fédérale, le District viens de recruter un Conseiller Territoriale dans l'Arbitrage qui se déplacera au plus près des clubs afin de mettre en place des actions de recrutement mais aussi rencontrer les nouveaux arbitres afin d'effectuer un suivi plus personnalisé.

Les mois qui viennent vont être déterminants pour le Football Amateur, la conférence nationale du Football Amateur qui aura lieu en octobre fixera les nouvelles aides qui seront apportées aux clubs. Les clubs seront tous consultés pour savoir dans quels domaines il est préférable que ces aides soient apportées. L'objectif fédéral est de passer de 100M€ d'aides aujourd'hui à 150M€ d'ici deux ans.

Il ne faut pas se tromper dans les choix qui seront faits.

Sur le plan financier, le District termine en excédent, il est donc normal qu'une partie de cet excédent reviennent aux clubs et nous vous proposerons tout a l'heure lors du bilan financier une aide spécifique vers les clubs.

Autre nouveauté cette saison, le District porte désormais l'agrément service civique pour les clubs de Football. L'objectif est que demain l'ensemble des clubs soient sous l'agrément du District, certains sont encore aujourd'hui avec le CDOS. Le District prendra en charge l'ensemble des formations pour ces services civiques.

Monsieur LE YONDRE laisse la parole à Damien COLAS, Secrétaire Général du District qui va présenter le rapport d'activité et souhaite remercier une nouvelle fois les clubs d'être présents et leur souhaite une bonne assemblée générale.

Avant de débuter les travaux de notre AG : Quorum

CLUBS	Inscrits	Présents ou représentés	%
	229	182	80%
VOIX	Inscrits	Voix des Présents ou représentés	%
	598	516	86%

Le Quorum est donc atteint nos travaux peuvent ainsi régulièrement débuter

 **Rapport activité saison 2024-2025 (Monsieur COLAS Damien – Secrétaire Générale du District).**

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Le rapport d'activité a été mis en ligne sur le site du District et se trouve dans l'enveloppe remise à chaque club lors de l'émargement.

Quelques points importants :

- 1) Record du nombre de licenciés encore battu avec 52 858 licenciés (+14,5% en 10 ans).
Augmentation du nombre de licences « Dirigeants » et « Volontaires » mais surtout une très forte augmentation du nombre de licences éducateurs (animateurs qui sont certifiés). Pour les autres familles de licences il y a une stabilité
- 2) Pour le foot diversifié, légère baisse pour le foot entreprise et le futsal mais une forte augmentation pour le foot loisir (effectifs triplés en 6 ans). Pour le Futsal, une réflexion sera menée pour améliorer cette pratique sur le département (calendrier, installation...). Il sera également mis en place un plan d'action pour développer cette pratique chez les féminines avec la création d'un Championnat Seniors Futsal Féminin.
- 3) Le nombre de licenciées féminines a encore progressé de 7% par rapport à l'an passé mais une fragilité est à noter sur le foot animation.
Nombreuses actions de développement et d'animations mise en place cette saison : Plateau, centre de perfectionnement, femina soccer cup, découverte foot 5 – futsal, opération toutes foot ect.
Nouveauté cette saison en féminines : en U15 F à 8 et U15 F à 11 D2 uniquement, les clubs ne disposant pas d'U18 F pourront faire jouer deux U16 F en sous classement.
- 4) Nombre de licenciés jeunes en progression mais il faut noter la déperdition au fil des âges surtout sur la catégorie U18 avec le passage en U19 car il n'y a pas d'offre de pratique sur cette catégorie.
Nombre d'équipes engagées en jeunes en progression surtout sur les catégories U14 et U16 avec une légère baisse en U17.
- 5) Pour la FAER, le nombre d'équipes est disparate selon les secteurs mais après deux années de travaux, un nouveau découpage des secteurs sera effectif sur la saison 2025/2026 afin de rééquilibrer les effectifs et le nombre d'équipes par secteur. Une légère baisse globale est à noter pour les licenciés en FAER garçons et féminines.
- 6) Monsieur COLAS remercie les clubs qui ont accueilli les JND U8/U9 (Bédée, Redon, Fougères et Janzé) et le club de Chartres de Bretagne pour l'accueil de la JND U6/U7. Ces événements se sont très bien déroulés mais petit bémol qui ont été remontés par les clubs accueillants, le non-respect des engagements de certaines équipes qui ont eu des conséquences sportives mais aussi sur la partie logistique. Il faut donc que les équipes respectent leur engagement.
- 7) Pour les nouvelles pratiques, le District poursuit ses efforts de développement notamment sur le Foot 5, Fit Foot et Foot en marchant. Pour cette dernière pratique il sera de nouveau proposé cette saison des rassemblements départementaux et régionaux.
- 8) Nombreuses formations encore proposées cette saison pour les dirigeants et les éducateurs (120 dirigeants formés et 351 éducateurs formés. Encore une belle augmentation pour le PEF avec 726 actions cette saison et un nombre d'actions par club de 10 en moyenne.
- 9) Après un nombre record d'arbitre en saison 2023/2024, ce chiffre est en baisse de 5% cette saison. Afin d'aider les clubs à trouver et fidéliser les arbitres, un CTA a été recruté.
- 10) Pour la discipline il y a encore cette saison une augmentation du nombre de cartons jaunes (6,6%) et rouges (9%). Plus d'un dossier sur quatre sont pour des propos ou comportements sur ou en dehors des terrains.
- 11) Encore une fois cette saison, le District a organisé des actions pour la valorisation des bénévoles (journées à Clairefontaine, remise de récompenses...). Il y a également eu lieu la soirée des récompenses à Cesson en juin. Les classements et palmarès sont dans l'enveloppe remise aux clubs en ce début d'Assemblée Générale.



Le District remercie l'ensemble des clubs qui ont accueillis, des finales, évènements et actions cette saison.

Aides aux clubs saison 2024-2025

Avant d'aborder le Bilan financier Monsieur LE YONDRE fait le bilan des aides aux clubs.

En effet, le FAFA (Fonds d'Aides au Foot Amateur) a versé cette saison pour chaque item les montants suivants :

- FAFA Infrastructures et Transports : 299 900€
- FAFA Emploi : 225 900€
- FAFA Formation : 35010€

Si on prend également en compte les autres aides versés aux clubs par le biais des « bons de formations », des subventions PSF, Opération Toutes Foot, des dotations aux clubs c'est **964 977€ au total pour la saison 2024/2025.**

Aides Versées	Par	Montant
BONS + BOURSES FORMATION	FFF	35010
FAFA EQUIPEMENTS	FFF/ANS	299900
FAFA EMPLOI	FFF	225900
MINI BUTS 50% clubs en 24/25	FFF + LBF + D35	48224
BONS ACHAT NIKE CLUBS	FFF	212500
BONS ACHAT SUITE OPERATIONS JO	FFF	3428
SUBVENTION PSF	ANS/FFF	75300
OPERATION TOUTES FOOT	DISTRICT	14715
DOTATIONS CLUBS FINALES	DISTRICT	50000
		964977

Bilan financier saison 2024-2025 et intervention Commissaire aux comptes

Notre trésorier étant excusé ce jour Le président présente le bilan financier

Mr LE YONDRE donne d'abord le contexte qui impacte ce bilan :

- Prise en charge par le district d'un salarié qui était auparavant à la charge Ligue avec reversement par la ligue de la part Fédérale
- Embauche d'une alternante en communication
- Prime partage de la valeur ajoutée pour le personnel (PPVA)
- La confirmation de la suppression de la subvention du Conseil départemental (25 000€) sur l'année 2025 ne rentre pas en compte sur ce bilan puisque cette subvention est perçue après le 30 juin donc dans le bilan qui est présenté c'est la subvention 2024 qui figure.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

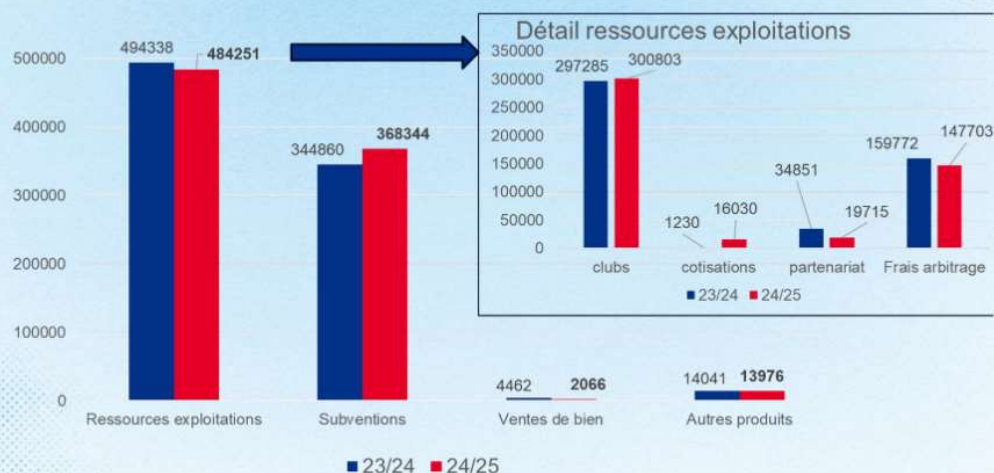
3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

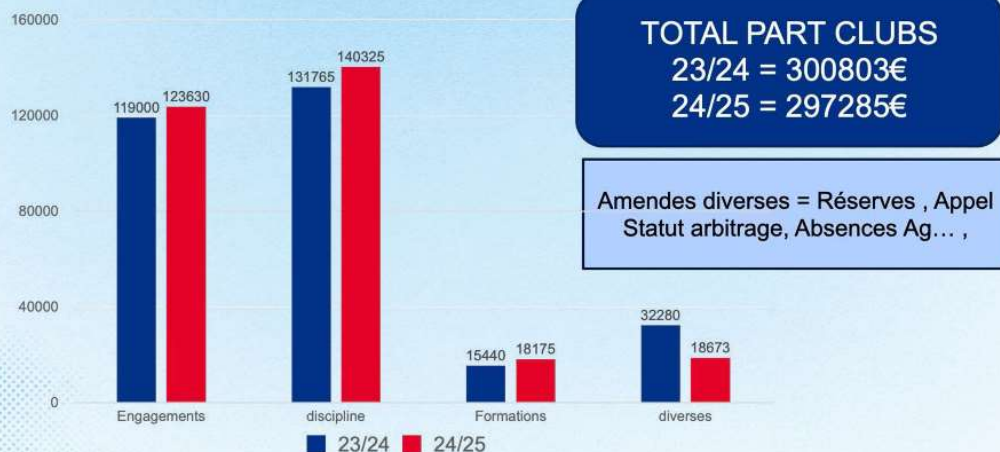
Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64

PRODUITS EXPLOITATION = **868637€**

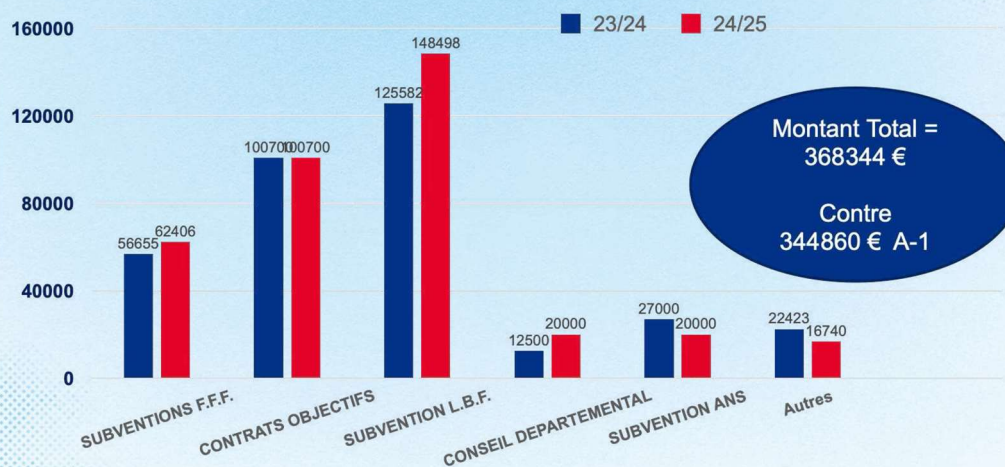
PRODUITS EXPLOITATION



DETAIL PART CLUBS



DETAILS SUBVENTIONS



DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

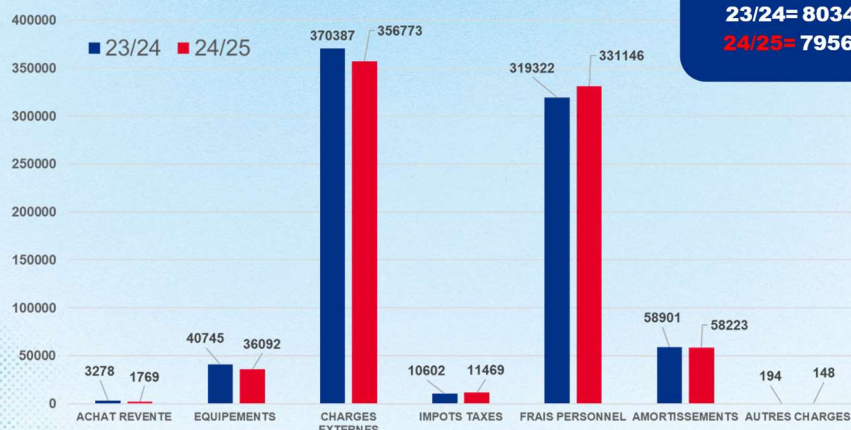
Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



A) CHARGES EXPLOITATION = 795620€

CHARGES EXPLOITATION

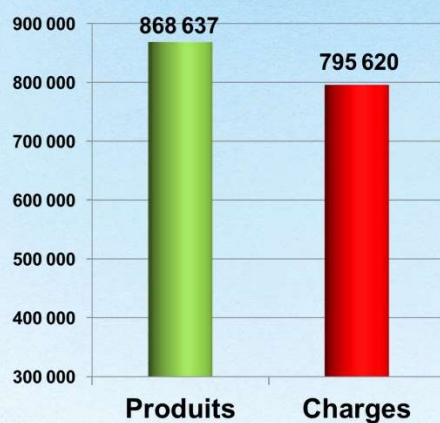


CHARGES EXPLOITATION
23/24= 803429€
24/25= 795620€

DETAIL CHARGES EXTERNES



RESULTAT EXPLOITATION



**Résultat
d'exploitation:
+ 73017 €**

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



RECAPITULATIF RESULTAT COMPTABLE		
	23/24	24/25
Produits exploitation	857702	868637
Charges exploitation	803429	795620
RESULTAT EXPLOITATION	54213	73017
Produits financiers	14465	18220
charges financières	1934	1601
RESULTAT FINANCIER	12531	16619
Produits exceptionnels	26692	37399
Charges exceptionnelles	66078	4926
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39386	32473
Total Produit	898859	924256
Total Charges	871441	802147
RESULTAT COMPTABLE	27418	122109

AOÛT 2025 DISTRICT ILLE ET VILAINE

Après présentation détaillé de ce bilan, **le résultat comptable de cette saison est de +122109€.**

Les comptes de la saison 2024/2025 étant en excédent, le Comité Directeur a décidé d'utiliser cet excédent **En offrant la gratuité sur tous les engagements en championnats** (Toutes catégories Seniors H/F – Entreprise, vétérans, Jeunes H/F et futsal) pour la SAISON 25/26 **ce qui représente un montant de 83630€**

En sa qualité de Commissaire aux Comptes, Monsieur PARE a procédé au contrôle des comptes du District Ille et Vilaine qui sont constitués par le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances de votre District.

Dans le cadre de L'Audit légal de l'association, il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District de football d'Ille et Vilaine à la fin de cet exercice.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

Monsieur PARE a aussi présenté son rapport spécial portant sur les conventions réglementées, et cité les conventions conclues avec la ligue de Bretagne de football ainsi que la FFF :

Subvention fonctionnement LBF : 148498€ (Part Licence + participation salaire d'un CTD).

Subvention contrats objectifs LBF/LFA : 100700€

Subvention foot milieu scolaire : 2000€

Subvention FFF : 62400€ (CTD DAP + Préformation)

Le bilan comptable 2024/2025 est soumis au vote et adopté à la majorité. (2 absentions).

Affectation du résultat

- 83 630 € Fonds dédiés pour la gratuité des engagements 25/26
- 38 479 € en réserve
- Adopté à la majorité (5 absentions).

Budget prévisionnel saison 2025-2026 et intervention Commissaire aux comptes

Monsieur LE YONDRE avant de présenter ce budget prévisionnel explique que plusieurs points sont pris en compte dans l'établissement de ce budget :

- Revalorisation salariale

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



- Embauche d'un conseiller territorial en arbitrage et création d'un poste coordinateur service civique
- Embauche 20h /semaine en assistante
- Maintien alternante communication et événementiel
- Prise charge par le district des droits engagements Clubs (Excédent 24/25)
- Suppression subvention Conseil départemental 2025

Le budget Prévisionnel présenté est élaboré sur la base du réalisé de la saison passée.

CHARGES	Réalisé 24/25	Prévision 25/26	PRODUITS	réalisé 24/25	Prévision 25/26
Achats pour reventes	1 769	1 406	Ventes de biens	2 066	2 000
Achats et charges externes	392 865	442 000	Ressources d'Exploitation	484 251	429 300
Dotation clubs + Equipements	36 092	40 000	Cotisations + Frais de gestion	16 030	16 300
Frais arbitrage	147 703	158 000	Frais arbitrage D1 D2 D3 FE	147 703	158 000
Frais de commissions	66 315	80 000	Droits engagements clubs	123 630	40 000
Fonctionnement SSL	15 759	17 000	Amendes discipline	140 325	111 000
Valorisation bénévolat	10 567	15 000	Statut arbitrage	8 032	6 000
Stages-Formations	15 744	32 000	Stages - Formations	18 175	18 000
Frais généraux	100 685	100 000	Recettes diverses	10 641	58 000
Impôts et taxes	11 469	11 000	Partenariat	19 715	22 000
Salaires + Charges	331 146	355 000	Subventions	368 344	331 000
Salaires Brut Personnel	250 471	280 000	Conseil Départemental	20 000	-
Salaires éducateurs SSD	10 693	-	ANS Territoriale	20 000	19 000
Charges sur salaires	69 983	75 000	FFF Emploi Plus Prefo	62 406	70 000
			LFA Contrat Objectif	100 700	100 000
			LBF fonctionnement + FMS	148 498	127 000
			Mécénat	10 000	10 000
			Autres subventions (emplois aidés)	6 740	5 000
Divers	58 371	67 000	Divers	13 976	13 976
Dotation Amortissements	58 223	67 000	Quote part de subv. d'inv.	13 976	13 976
Autres charges d'exploitation	148		Autres produits d'exploitation		
Sous-total charges exploitations	795 620	876 406	Sous-total produits exploitations	868 637	776 276
Charges financières	1 601	1 500	Produits financiers	18 220	18 000
Charges exceptionnelles	4 926	-	Produits exceptionnels	37 399	-
Subventions exceptionnelles club			Reprise prov subv minibus	26 775	
Autres charges except. diverses	4 926		Autres produits exceptionnels	10 624	
Total Charges	802 147	877 906	Total Produits	924 256	794 276

Ce budget prévisionnel est déficitaire de **83630€** mais sera comblé par les fonds dédiés (part de l'excédent de l'exercice 2024/2025)

Monsieur PARE commissaire aux comptes a examiné les comptes prévisionnels établis sous la responsabilité du Comité Directeur et n'a pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels. Il n'a pas d'observation à formuler.

Le budget prévisionnel 2025/2026 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Nomination Commissaire aux Comptes

Le mandat de notre commissaire au compte arrivant à son terme Il nous faut nommer un nouveau Commissaire aux Comptes (c'est un mandat de 6 ans).

Monsieur LE YONDRE propose pour le nouveau mandat de nommer Monsieur PARE Pierre avec comme suppléant Monsieur SAUVAGE David.

La nomination de Monsieur PARE est adoptée à la majorité (3 absentions).



■ Elections représentants AG Ligue

CLUB	NOM PRENOM	CLUB	NOM PRENOM
TITULAIRES			
BETTON CS	CHATEL Jeremy	FC BAIE DU MONT	MENARD Yoann
FC LA MEZIERE MELESSE	DA COSTA Julien	ODIA FOOT	LEBOSSE Christian
AS CHANTEPIE	ROULLIAUX Pascal	US SENS DE BRETAGNE	HUGUET Marcel
US JANZE	BERTRU Jacky	LA BAUSSAINE ST THUAL	LE PAUVRE Jerome
AS ETRELLES	MESSU Franck	ST MALO JASS	BERTHELOT Guillaume
CAD CHELUN MARTIGNE	VIGNERON Mickael	LA CANCALAISE	LE MINOUX Sylvain
US BOURGBARRE	PINCEPOCHE Serge	LA MELORIEENNE	RONDEL Pierrick
ESP SIXT /AFF	HAMON Jean Pierre	HERMITAGE CHAPELLE CINTRE	BAUDAIS Sébastien
AS ST MARC ST OUEEN	FERTIN Ludovic	LOUVIGNE DE BAIS	KERNIVINEN Jacky
US TERTRE GRIS	GUILLEMOT Claude	AS VEZIN LE COQUET	DA MOTA Mario
FC PAYS ANAST	FEVRIER Anthony	OC BRETELLEN ST ERLON	ROUL Jean Paul
SUPPLEANTS			
FC LA SEICHE	THIEBOT GILLES	GOVEN SC	HAYE MICHEL
FC CANTON Du SEL	COLAS DAMIEN	PARIGNE LANDEAN	MALLE SABRINA
COMITE	LE BASTARD PASCAL	REVEIL LOHEAC	MENAGE Bruno
COMITE	LE YONDRE PHILIPPE	COMITE	BUNEL JEREMY
COMITE	DELAUNAY ERIC	COMITE	BESNARD MAURICE
COMITE	JAN JULIE	COMITE	ESCALAIS MARC
COMITE	JEHANIN HERVE	COMITE	LOUIN PIERETTE
COMITE	DELAHAYE CYRILLE	COMITE	TANVET PIERRE YVES

La liste présentée est adoptée à l'unanimité. Les élus représenteront les clubs de District le 25 octobre à l'Assemblée Générale de la Ligue qui aura lieu à PLERIN.

Point règlements

Monsieur LE YONDRE laisse la parole à Monsieur JEHANNIN pour présenter 3 modifications réglementaires et faire un rappel des règles déjà en vigueur.

Les 3 modifications réglementaires sont :

- Pour le FAER et notamment la catégorie U13 : Il y a une diminution du nombre de mutés qui passe de 4 à 3. Un sondage a été fait auprès des clubs et cette disposition a été adoptée à la majorité.
- Difficulté à faire des équipes en Championnat U18, il est donc désormais possible de faire jouer cinq U19 dans cette équipe U18 mais seulement dans les Championnats District.
- Catégorie Féminines : Si un club n'a pas d'équipe en U18F en Championnat District, il peut faire joueur deux U16 F en sous classement dans les catégories U15F à 8 et U15 F à 11.

Ces nouvelles dispositions sont adoptées à la majorité (8 absents).

Monsieur JEHANNIN rappelle également la règle des montées et descentes de Ligue et également la règle de purge des sanctions disciplinaires.

Pour les sanctions disciplinaires il y a un changement de règle en ce qui concerne la purge des sanctions en cas de changement de clubs. La règle est expliquée en séance (Art 226 des règlements généraux FFF)

Monsieur JEHANNIN rappelle également la notion d'équipe supérieure pour la participation d'un joueur.

A cet égard, le District propose cette saison une nouvelle disposition. En effet, à ce jour aucun texte n'interdit à un joueur U17, U18 ou U19 qui joue dans une compétition nationale de jouer en Seniors District.

En effet, ces joueurs sont surclassés lorsqu'ils jouent en Séniors.

Le District propose donc d'inscrire dans le règlement des Compétitions Seniors District qu'un joueur qui évolue en U17 Nationale, U18 Régional 1 ou U19 Nationale peuvent seulement lorsque ces équipes ne jouent pas venir jouer dans une équipe Seniors District.

Les équipes U17 Nat – U18 R1 et U19 Nat sont donc considérées comme des équipes supérieures aux équipes seniors District.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Cette disposition est adoptée à la majorité (8 absentions et 3 contres).

Après le rappel des montées et descentes des Championnats Seniors District, Deux clubs interviennent pour indiquer que le fait d'avoir un Championnat D3 et D4 en deux phases est parfois problématique notamment sur les montées ou descentes à l'issue de la 1^{ère} phase.

Monsieur LE YONDRE, rappelle que cette disposition a été votée en Assemblée Générale mais que si les clubs souhaitent revenir à un Championnat D3 et un Championnat D4 en une seule phase, un vœu peut être remonté pour la prochaine Assemblée Générale et soumis au vote.

Lutte contre la violence et les incivilités

Messieurs LEBASTARD et BUNEL présentent le plan fédéral de lutte contre les violences et incivilités.

4 axes principaux sont à noter dans ce plan d'action :

1- Protocole d'exclusion temporaire :

Ce protocole poursuit plusieurs objectifs opérationnels et pédagogiques :

- ❖ Il permet à l'arbitre de disposer d'une réponse immédiate et adaptée à des comportements irrespectueux et contestataires passibles d'avertissements
- ❖ Responsabiliser les joueurs en les confrontant directement à la conséquence de leurs attitudes
- ❖ Soutenir l'autorité de l'arbitre sans alourdir son action, dans une logique de prévention des dérives comportementales.

Pour cette saison 2025-2026, la Ligue de Bretagne a décidé de ne pas modifier ce dispositif déjà en place mais des modifications sont envisagées afin de s'aligner sur le protocole fédéral :

- Lorsqu'un joueur reçoit deux avertissements au cours du même match, il est exclu définitivement mais ce cumul peut prendre l'une des formes suivantes :
 - 1 carton jaune + 1 carton blanc
 - 1 carton blanc + 1 carton jaune
 - 1 carton blanc + 1 carton blanc

Dans un des cas suivants, l'arbitre exclut alors le joueur en lui montrant un carton rouge et l'équipe poursuit la rencontre avec un joueur de moins puisque celui-ci est exclu définitivement.

Monsieur BUNEL rappelle que ce cumul de sanction n'est pour le moment pas appliqué en Ligue et District.

2- Pause apaisement ou temps mort

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre, dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les deux équipes.

Elle vise à :

- Prévenir toute escalade conflictuelle ;
- Restaurer un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu ;
- Rappeler à tous les règles de comportement et de responsabilité collective.

Sa durée est laissée à l'appréciation de l'arbitre, en fonction des circonstances et du climat observé.

L'arbitre peut décider d'instaurer une pause d'apaisement dans les cas suivants :

- Montée progressive de tensions entre joueurs des deux équipes ;
- Enchaînement de provocations, gestes d'humeur ou comportements à la limite de la sanction disciplinaire refus collectif d'apaisement après un arrêt de jeu tendu ;
- Atmosphère conflictuelle persistante, sans faute individuelle caractérisée ;
- Comportement excessif ou agitation des responsables d'équipe susceptible de détériorer le climat de la rencontre.



Monsieur BUNEL insiste sur le fait que cette pause apaisement ne remplace en aucun cas les sanctions prévues par les lois du jeu (sanctions disciplinaires ou autres).

3- Carton blanc à un officiel

La Ligue de Bretagne a acté de déployer **ce dispositif à titre expérimental sur la R1 cette saison.**

Dans le cadre de l'extension du dispositif d'exclusions temporaires, la FFF a souhaité expérimenter une nouvelle mesure destinée à lutter contre les contestations ou comportements « déviants » des officiels d'équipe depuis la surface technique.

Cette mesure vise à responsabiliser les officiels de chaque équipe mais également les capitaines.

Ainsi, si un officiel d'équipe inscrit sur la feuille de match (entraîneur ou dirigeant) se rend coupable de désapprobation des décisions de l'arbitre, par paroles ou par gestes, alors il reçoit un carton blanc. Ce dernier oblige alors le capitaine à quitter le terrain de jeu pendant dix minutes.

Cette exclusion temporaire étant la conséquence du comportement inadapté de l'officiel.

Attention toutefois, Messieurs BUNEL et LEBASTARD rappelle que ce dispositif n'est valable que sur les matchs de R1 cette saison. Lors de AG de ligue en octobre des dispositions seront prises pour étendre éventuellement à toutes les compétitions.

4- Dispositif Caméra embarquée

En plus de ces 3 protocoles le District d'Ille et Vilaine a été retenu pour tester un nouveau dispositif.

Ce dispositif sera testé sur certaines rencontres dès cette saison ; un groupe de travail de lutte contre les violences sera mis en place au District pour appliquer cette nouveauté.

Désormais, sur certaines rencontres, l'arbitre portera sur lui une caméra qui permettra de filmer les conflits entre arbitres et joueurs.

Les matchs où seront déployés ce dispositif seront choisis sur critères et notamment match à risques et en fonction des retours ou de signalements de comportements régulièrement inappropriés.

Les images pourront dans certains cas être utilisées par la Commission de Discipline ce qui permettra d'appliquer une sanction adaptée aux faits réels.

Ce dispositif semble agir de manière préventive puisque dans le District qui l'a utilisé l'année dernière, les comportements envers les arbitres ont sensiblement évolués.

Des clubs interviennent sur la question des cartons attribués aux joueurs et les amendes qui sont payées par les clubs.

Certains souhaiteraient que ce soit les joueurs qui payent les amendes et qu'ils aient des amendes très importantes au lieu d'avoir des sanctions en nombre de matchs de suspension ce qui seraient sûrement plus dissuasifs.

Intervention Equipe Technique

Monsieur LE YONDRE avant de donner la parole à l'équipe technique du District et présente l'ensemble des salariés du District pour cette nouvelle saison qui seront au service et à l'écoute des clubs cette saison.



UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ÉCOUTE

Bienvenue



Elouan KERDUDO
Conseiller Territorial
en Arbitrage

ekerdudo@foot35.fff.fr



Zoé COSTARD
Assistante
Administrative

zcostard@foot35.fff.fr

Kévin LEYONDRE
Chargé de
communication



kleyondre@foot35.fff.fr

Alix BRAUD
Alternante en
communication -
événementiel



abraud@foot35.fff.fr

25-26

AOÛT 2025

DISTRICT ILLE ET VILAINE

UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ÉCOUTE

Changement de poste



Emilie GIRAUD
Coordinatrice Dispositif
Service Civique

egiraud@foot35.fff.fr



Fabienne RIGOU
Compétitions
Comptabilité

comptabilite@foot35.fff.fr

Gireg BEAUVERGER
Compétitions
Foot diversifié



competitions@foot35.fff.fr

Maud DEBARBAT
Secrétariat général
Arbitres / Formation



secretariat@foot35.fff.fr

25-26

AOÛT 2025

DISTRICT ILLE ET VILAINE

UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ÉCOUTE



Tanguy CHALM
Plan de Performance
Fédéral
Sections Sportives
Label Jeunes

tchalm@foot35.fff.fr



Pierre Antoine ROLLAND
Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école
Label Jeunes

parolland@foot35.fff.fr

Yohan MARDELE
Formations des Educateurs
Foot à 11 des Jeunes
Label Jeunes



ymardele@foot35.fff.fr

ETD 25-26

Niels NOUI
Foot Féminin
PEF - Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin



nnoui@foot35.fff.fr

AOÛT 2025

DISTRICT ILLE ET VILAINE

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

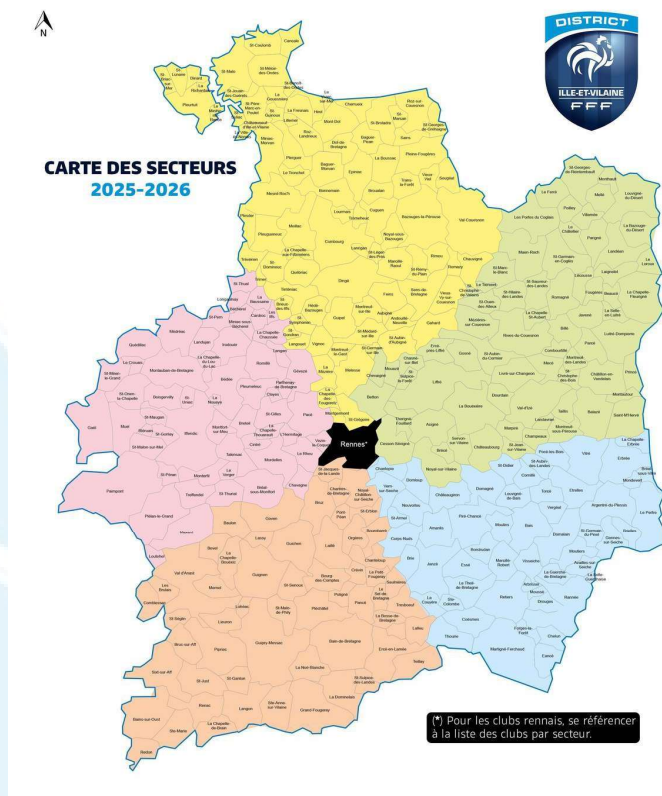
Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Comme chaque année, des réunions d'informations seront proposées aux clubs pour leur structuration et par catégories soient en présentiel au District ou en Visio Conférence.

Nouveautés dans le FAER :

Passage de 8 à 5 secteurs afin d'avoir une meilleure harmonisation du nombre d'équipes par secteur.



LISTE DES CLUBS PAR SECTEUR 2025/2026

SECTEUR NORD		
JEANNE D'ARC ST SERVAN U.S. ST MALO CAIOTS DE BRETAGNE RENNES A.S. JACQUES CARTIER ST MALO P.C. DINARD ENT. SAMSONNAISE DOLEUSE LA CAROLINNE CAENALE U.S. DREGE LA MELORIENNE ST MELOIR D'ONDRES J. COMBORGUESE COMBORGES U. S. GREGORINNE FOOTBALL 95 A.M.S. MINIC MORVAN P.C. ABRINOS PLEURUT COTE D'EMERAUDE F.	U.S. BAGUER MORVAN A. ST PIERRE EPHRAIC U.S. CASTEL MAUDRE CHATEAU MAIL U.S. ST JOUAN DES GUERETS A.V.S. ST COLOMBE A.S. MONTREUIL LE GAST E.T.S. QUERRAC U.S. GUINOLETTE J.S. PEANAGE CERC. JELES EBBY A.S. TREMBLAY CHALVIGNIE F. C. LA MEIERE MELESSE A.V.C. YVONNE HEE GUERET F.C. DES BORDS DE RANCE ST PERE	F. C. TINTENAC ST DOMINEUC U.S. MONTREUIL FERES ST MEDARD ENT. SENS VEUVE VY GAHARD U. S. SENS DE BRETAGNE F.C. MANICHEL/BAZOUZES/REMY/NOYAL COMBOURG SPORTING CLUB F.C. HAUTE BRETAGNE ROMANTIQUE F.C. BAE DU MONT ST MICHEL U. S. LA BAE LA PRESAIS F.C. PERIGER/NOZ LANDREUX F.C. LA CHAPELLE MONTGERMONT
SECTEUR NORD-EST		
UNION SPORTIVE FOUGERES FOOTBALL U.S. LITRE EPEL LA BOUEKERE FOUR SAINT ANNAIS D.C. CESSONNAS F. S.S. SIVONNANS U.S. ACORNE A.V.S. PARCE U.S. KORME A.M.S. LIVRE MERCE E.S. METTON JEANNE D'ARC DE BALAZE U.S. VAL D'ISE AV. MARBRER CHAMPALUX	A.S. ERCE PRES LITRE O. MONTREUIL LANDAVAN ENT. S. THORINE FOULARD U.S. ST JEAN VIVIERNE U.S. DOUBRAN ENT. FANGINE LANDAN ENT. ST GERMAIN MONTOURS COGLA U.S. BRILL AVIANE A. S. ESPERANCE LECOUSSE CERC. PAUL BERT GAYEULLES NOYAL BEECE F.C. MAEN ROCH FOOTBALL CLUB U.S. ST MAIC LE BLANC ST OVEN DES ALLEUX	U. S. ILLET FORET ST SULPICE LA FORET BEUMON F.C. ST GEORGES RENTIMMALT A. CHATELON EN VENDELAIS - PINCE CHASSE FOOTBALL ASSOCIATION FOOTBALL CLUB LOUVIGNE LA BAZOUGE STADE CASTELBOURGEOIS FC AS MEDRANGE RIVES SPORTIVES DU COULENON ASC ROMARNE LES LANDES FOUGERES F. C. BOGAGE FOOTBALL CLUB
SECTEUR SUD-EST		
A.S. CHEMINOTS RENNAIS A.M.S. VITRE U.S. CHATEAUGIRON U.S. JANZE AS DE TROYES COEMES U.S. BAIS J. D'ARGENTRE DU PLESSIS U.S. CORPS RUON A.S. CHANTERPE U.S. ST ARNEL E.T.S. BIRE E.T.S. ST ALBIN DES LANDES RUCOSE CERCLE PAUL BERT RENNES ST. LOUVIGNE	VITRENE F.C. A.A.M.S. TREBLAR DOMOLAN SP AV. DOMALAN EPEL DE CORNELLE R.C. RANNE LA GUERRE DROUGES U.S. DOMAINE ST ODER OSSE SAINT ALBIN ESPERANCE DE RENNES F. C. A. C. DE RENNES HAUTE VILAINE F. C. L'HERMINE EBBRE BEAL MONDEVERT LES BAULTS LE PETIT BRILLLES LA SEICHE FOOTBALL CLUB	U.S. VERN S'ECHE TORES VERGAL FOOTBALL CLUB CAIOTS CHELUN MARTINE J.S. NOUVOUOT AS ST GERMAIN DU PINEL
SECTEUR SUD		
LA TOUR D'AUVERGNE RENNES A.M.C. REDON EPEL CHARTRES DE BRETAGNE CAIOTS DE BAINS LOUOT U.S. BAIN FOOTBALL U.S. GUERIN A.M.S. ST MALO DE PHILY U.S. BOURBONNE P.C. GUICHEN JEANNE D'ARC PIRIAC U.S. LALLE L'HERMINE LA NOE BLANCHE JEANNE D'ARC PLECHATEL	U.S. ORGUES A.S. COMMUNALE ST ERBON EPEL SOT SAVY U.S. CHATELLOUP U.S. NOYAL CHATELON HERMINE DE RENAI A.M.S. ST MALO DE PHILY AS ST JACQUES FOOT S.C. JOVEN AV. LERON F.C. BRIC U. S. SAINTE MARIE F.C. GUPPY MESAC REVEL DE LONCAC	F. C. ATLANTIQUE VILAINE LE TRINGALI F.C. F.C. PAYS D'ANANT MAURE DE BRETAGNE U.S. DU TRISTE GRS U. F. C. DE L'ARON LA DOMINELAS FC GRAND-FOUGERAY SAINTE ANNE FC LANGON ST JUST F. C. MAUCON LASY OLYMPIQUE CLUB BRITTELIN ST ERBON U. S. BEL AR BOURG DES COMPTES FOOTBALL CLUB CANTON DU SEL
SECTEUR OUEST		
ST. RENNAIS F.C. A.S. RONILLE P.C. MONTAUBAN DE BRETAGNE U.S. ST GILLES J.H. RODOUER S.C. LE RHEU FOOTBALL U.S. GVEZE U.S. MEDEBE P.C. PELAN MAVENT STE ENNE PAYS QUERILLAC JA BRAL FOOT C.D. MAE A.V.S. YVEN LE COQUET CLEUNAY C.P.B. RENNES	U.S. C. CHAVAGNE VILLEBAN C.P.B. RENNES CERC. PAUL BERT BROUGNY RENNES A.M.S. PARTHENAY DE BRETAGNE U.S. GAE MAIL CERCLE PAUL BERT NORD OUEST FOOT FOOTBALL CLUB BRITTEL TALONAC ENT. LANGAN LA CHAPELLE CHAUSSEE U. S. ST MEEN ST OREN U. S. L. C. LA CHAPELLE DU LOU LA BAUGUANE ST THIAL F. C. FC HERMISTAGE CHAPELLE CENTRE FOOTBALL CLUB DE MOROUILLES ASS. MEETING POTES 95 RENNES	MONTFORT IFFENDIC FOOTBALL U. S. BEDE PLEMELEUC ESOUJAZEN PROCELANNE UNION FOOTBALL CARADEUC

Les rentrées du foot auront lieu comme chaque année.

Pour les U13, suite au renforcement des secteurs il y aura 1 groupe de 12 en D1 et deux groupes de 12 en D2.

Pour les U11, il sera organisé une rencontre inter secteurs à l'issue des 5 journées de brassage et une expérimentation aura lieu cette saison concernant le Foot 5 pour les U11.

Nouveauté dans le Foot à 11 Jeunes :

Le Brassage des U14 se fera en 2 temps car beaucoup d'équipes engagées.

En ce qui concerne la pratique féminine il n'y a pas de changements majeurs.

Nouveauté dans l'aide à la structuration des clubs :

Un groupe de travail sera organisée dans le cadre du dispositif Projet Club qui vise à aller au plus près des clubs et à valoriser l'ensemble des clubs et non plus ceux qui pouvaient être labellisés.

Nouveauté dans le cadre du Projet de Performance Fédéral :

Les enfants seront suivis un peu plus tôt sans les sortir des secteurs en organisant des rassemblements par secteurs.

Mais Tanguy CHALM rappelle que l'information doit passer auprès des enfants car le District a interdiction de les contacter pour leur proposer un centre de perfectionnement.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64



Pour les formations concernant les éducateurs et les dirigeants il n'y a pas de grands changements si ce n'est que cette saison pour les éducateurs il y aura plus de CFI décentralisés afin d'être au plus près des clubs.

L'ensemble de l'équipe technique souhaite une excellente saison à l'ensemble des clubs.

Intervention Monsieur MORAZIN – Vice-Président du Conseil Départemental en charge des sports

Monsieur LE YONDRE laisse la parole à Monsieur MORAZIN, Vice-Président du Conseil Départemental.

Monsieur MORAZIN reconnaît que le sport vit actuellement des moments difficiles et que le département a dû faire avec les moyens en sa possession.

Il a été décidé qu'il n'y aurait plus d'aides auprès des Comités Sportifs mais le département continue quand même à subventionner des équipements.

C'est le cas notamment pour le terrain synthétique de VAL D'ANAST qui a reçu une aide du département de 240 000€.

Les clubs de haut niveau sont également toujours subventionnés mais Monsieur MORAZIN espère que la situation s'améliorera afin d'aider de nouveau les Comités Sportifs.

Monsieur MORAZIN remercie encore l'ensemble des clubs qui grâce à leur travail au quotidien forme de futurs citoyens et leur souhaite une très belle saison à venir.

Monsieur LE YONDRE remercie encore une fois Monsieur MORAZIN d'être présent à chacune de nos assemblées et laisse la parole à Monsieur MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football.

Intervention Monsieur MOULIN – Président Ligue de Bretagne de Football

Monsieur MOULIN remercie Monsieur LE YONDRE de son invitation et est très heureux d'avoir pu participer à cette Assemblée Générale.

Il souhaite adresser quelques mots concernant les incivilités sur les terrains, il en sera de nouveau question lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Il faudra notamment évoquer le carton blanc adressé aux dirigeants qui est en phase d'essai sur la R1 masculine.

Parmi les évolutions déjà en place, il y a l'augmentation de l'indemnité des arbitres qui a été validée par Un groupe de travail avec des présidents de clubs ; mais aussi le recrutement d'un Conseiller Territoriale de l'Arbitrage pour l'ensemble des Districts de la Ligue de Bretagne.

Ils sont là pour mettre en place une politique fédérale tout en prenant en compte les spécificités territoriales. Monsieur MOULIN souhaite rappeler l'accompagnement des clubs bretons avec l'outil malbf.fr qui permet de répondre à de nombreuses questions que peuvent se poser les clubs sur différents aspects.

Monsieur MOULIN souhaite aux clubs une belle saison et espère les voir nombreux à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Clôture AG

Monsieur LE YONDRE avant de clôturer cette assemblée générale laisse la parole à Monsieur LAURENT Thomas, président du club de l'US ACIGNE.

Monsieur LAURENT remercie l'ensemble des clubs d'avoir fait le déplacement à ACIGNE et remercie le District d'avoir accepté qu'il accueille cette Assemblée Générale.

Monsieur LE YONDRE remercie encore une fois le maire et le club pour ce bel accueil lors de cette assemblée générale et souhaite une belle saison à toutes et à tous.



Clôture de l'AG à 12h25.

Le Président du District

Philippe LE YONDRE

Le secrétaire Général

Damien COLAS

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 51 - N° agrément Sport 04.35S.64